

Licence Anthropologie sociale - ethnologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Anthropologie sociale - ethnologie. 2010, Université Bordeaux 2. hceres-02035794

HAL Id: hceres-02035794

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035794>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 2 – Victor Segalen

Demande n° S3110054916

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Anthropologie sociale - Ethnologie

Présentation de la mention

La mention Anthropologie sociale - Ethnologie est une des mentions de licence proposées dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS). Jusqu'à présent offert seulement en troisième année, l'enseignement d'anthropologie est déployé dans la nouvelle mention sur l'ensemble de la licence. La première année de licence (L1) est une année transversale au domaine, assez fortement appuyée sur la sociologie et la psychologie. La deuxième année (L2) est une année d'orientation et la troisième année (L3) est une année de spécialisation. La mention Anthropologie sociale - Ethnologie s'affirme donc en L3, avec le choix de spécialisation. Elle accueille des étudiants de L2 issus des mentions SHS, ainsi qu'une proportion non négligeable d'étudiants en provenances du DUT Carrières sociales. La L3 offre par ailleurs un parcours concernant les métiers de l'enseignement. Les dispositifs de suivi des étudiants, les possibilités de passerelles et de réorientation sont gérées dans le cadre de l'organisation mise en place au niveau du domaine SHS (Sociologie - Psychologie - Anthropologie - Sciences de l'éducation).

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

La L1 offre une formation générale, fournissant une bonne culture du domaine SHS, ainsi que des outils transversaux. La L2 est l'année d'orientation. Elle débouchera soit sur une intégration en licence professionnelle, soit sur une troisième année de licence avec une spécialisation en Anthropologie sociale - Ethnologie qui constituera la mention. Une telle organisation permet des passerelles et des réorientations tout au long de la licence. Un parcours de L3 permet par ailleurs de suivre un enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement. L'équipe pédagogique a positionné la formation dans le schéma d'organisation commun aux mentions Sociologie - Psychologie - Anthropologie sociale - Sciences de l'éducation dans lequel l'articulation avec les autres mentions est particulièrement bien travaillée : le schéma est cohérent et permet d'assurer les parcours communs et les réorientations. Dans ce schéma, l'équipe pédagogique de la mention concentre son effort en L3 (information, accueil, remise à niveau). L'implication dans le suivi et l'orientation au cours du L1 et du L2 semble moins prioritaire, et en quelque sorte « déléguée » aux équipes pédagogiques de Sociologie et Psychologie. Les dispositifs d'évaluation de l'enseignement et de la formation sont également peu développés.

- Points forts :

- Intégration dans l'organisation générale du domaine SHS.
- Spécialisation très progressive au cours de l'ensemble de la licence.
- Accueil des étudiants du DUT Carrières sociales.



- Points faibles :
 - Projet pédagogique trop centré sur la L3.
 - Dispositifs d'évaluation à développer.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait que l'équipe pédagogique de cette mention s'implique plus fortement dans l'équipe de formation (ou ce qui en tient lieu) du domaine Sciences humaines et sociales.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe pédagogique de la mention est associée au dispositif de pilotage global du domaine SHS pour les mentions Sociologie - Psychologie - Anthropologie sociale - Sciences de l'éducation. Ce pilotage global permet d'assurer la forte transversalité de la licence en L1 et L2.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique commun aux quatre mentions concernées est clair : proposer aux étudiants une formation générale à l'entrée de la licence, pour leur permettre ensuite une orientation vers la mention de leur choix. L'organisation mise en place permet de répondre à cet objectif. Ce projet peut permettre de limiter les échecs et les abandons en première année. L'équipe pédagogique de la mention Anthropologie sociale - Ethnologie est toutefois très centrée sur la L3 spécialisée.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'aide à la réussite, qui sont concentrés sur les deux premières années, concernent davantage les équipes pédagogiques de Psychologie et Sociologie. En Anthropologie sociale - Ethnologie, l'accent est mis sur l'accueil en L3 et l'accompagnement des étudiants de L3.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

A l'issue de la L2, une sortie est possible vers deux licences professionnelles. La L3 de la mention Anthropologie est conçue dans la perspective d'une intégration dans les masters du domaine. Un parcours « Métiers de l'enseignement », mutualisé avec les autres mentions, est également proposé.